

# INFORMATIONS SANITAIRES

24 mars 1995

Vol. 8 - N° 11

## Sommaire

Fièvre aphteuse en Thrace turque

31

### FIÈVRE APHTEUSE EN THRACE TURQUE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 20 mars 1995 du Docteur M. Imir, vice-directeur général de la protection et de la lutte contre les maladies animales, ministère de l'agriculture et des affaires rurales, Ankara :

S. R. - 1

**Date de la première constatation de la maladie :** 13 mars 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour :** un (1).

**Identification géographique du foyer :** village d'Ulukonak, province de Kirklareli, en Thrace, région qui était indemne de fièvre aphteuse.

#### Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1	bov ovi	870 730	1 0	0 0	1 0	5 0

**Commentaires concernant l'effectif atteint :** jeunes bovins à l'engrais non vaccinés.

**Commentaires relatifs au diagnostic :** examen clinique et épreuves sérologiques (ELISA, fixation du complément). Isolement du virus de la fièvre aphteuse de type O.

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie :** introduction illégale d'animaux provenant de la région d'Anatolie.

**Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour :** mesures strictes de quarantaine dans la province atteinte ; destruction des animaux infectés et abattage des animaux suspects ; vaccination, par mesure de précaution, de tous les ruminants sensibles du village d'Ulukonak et des élevages environnants.

\*  
\* \*

**Erreur! Signet non défini.**

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.